

STAGE DE SKI 5èmes

VALLOIRE 2026



Collège Pierre-Claude
Sarre-Union

PREAMBULE

- 110 élèves inscrits (104 5èmes et 6 3èmes)
- 8 accompagnateurs : Mmes Cinquini, Jacobi, Kieffer et Mietkiewicz, Mrs Brahim, Polewiak, Schwartz et Steffan.
- Un total de 118 personnes qui seront transportées par 2 bus de la société STAUB (Groupe ROYER).
- Un séjour à 466€ tout compris dont une aide financière du FSE de 45€ par élève.
- Une tombola de Noël organisée par le FSE et les professeurs d'EPS pour faire baisser le prix du séjour

Les objectifs pédagogiques du séjour

- L'apprentissage de l'activité sportive de pleine nature «ski alpin» comme le préconise les programmes en EPS (chausser, glisser, tourner, freiner, conduire une trajectoire, ...).

Les liens avec les programmes d' E.P.S.

- Réussir un déplacement planifié dans un milieu naturel aménagé plus ou moins connu.
- Gérer ses ressources pour réaliser en totalité un parcours sécurisé.
- Respecter les consignes de sécurité et l'environnement.
- Accepter la chute.

Les objectifs pédagogiques du séjour

- Développer le « mieux vivre ensemble » et accroître les compétences en matière de vie en collectivité.

Les liens avec les programmes d' E.P.S.

- Connaître les règles de vie collective et comprendre que toute organisation humaine se fonde sur le respect commun de ces règles.
- Connaître et respecter les règles de sécurité.
- Se respecter et respecter les autres. (CP6 du S3c)

Les objectifs pédagogiques du séjour

- Dans le cadre du Parcours Avenir, une intervention sera réalisée au sujet des métiers de la montagne (prestataire, pisteur, sauveteur, dameur...).

Les liens avec le socle commun de connaissances

- **Maîtriser les connaissances liées aux métiers, aux niveaux et aux parcours de formation.**
- **Développer une ouverture d'esprit aux différents secteurs professionnels.**

Informations générales

- **Départ: lundi 30 mars 2026 à 6h00 (rdv à 5h30 sur le parking de la Corderie).**
- **Merci de vous garer sur les côtés du parking afin que les bus puissent manoeuvrer.**
- **Pensez à fournir à votre enfant le repas de midi, tiré du sac, le jour du départ.**
- **Retour : Samedi 4 avril 2026 au matin vers 04h00 sur le parking de la Corderie.**
- **10h de trajet VIA la Suisse (Carte d'identité ou passeport en cours de validité OBLIGATOIRE).**
- **Répartition dans les bus par classe.**

Pour un bon déroulement

Le séjour au ski est un stage SPORTIF d'apprentissage
/ perfectionnement du ski alpin

NOUS NE PARTONS PAS EN VACANCES !

Les élèves vont devoir s'engager physiquement et respecter un certain nombre de règles dont les principales vous ont été exposées dans le contrat moral, joint au dossier d'inscription.

L'avoir lu et signé **avec votre enfant** vous a permis de vous mettre d'accord sur le comportement qu'il devra adopter sur place, dans son intérêt et celui du groupe. *Ce contrat est donc une pièce indispensable dans la constitution du dossier d'inscription.*

Pour un bon déroulement

Savoir vivre ensemble, c'est comprendre que les règles existent et doivent être respectées afin que chacun puisse trouver sa place au sein du groupe.

Pour un bon déroulement

- Chaque élève devra être le digne représentant du collège de Sarre-Union, notamment en matière de respect des personnes (enfants et adultes), des biens d'autrui et des lieux.

Pour un bon déroulement

- Chaque élève devra être le digne représentant du collège de Sarre-Union, notamment en matière de respect des personnes (enfants et adultes), des biens d'autrui et des lieux.
- Chaque élève devra respecter les règles en vigueur dans le centre UCPA, notamment en ce qui concerne les modalités de circulation dans le bâtiment (sorties interdites sans accord préalable d'un accompagnateur, respect des étages dévolus aux filles et aux garçons, respect des zones interdites aux élèves...).

Pour un bon déroulement

- Chaque élève devra être le digne représentant du collège de Sarre-Union, notamment en matière de respect des personnes (enfants et adultes), des biens d'autrui et des lieux.
- Chaque élève devra respecter les règles en vigueur dans le centre UCPA, notamment en ce qui concerne les modalités de circulation dans le bâtiment (sorties interdites sans accord préalable d'un accompagnateur, respect des étages dévolus aux filles et aux garçons, respect des zones interdites aux élèves...).
- Chaque élève devra respecter scrupuleusement les horaires fixés, notamment en matière de rendez-vous avec les moniteurs, de repas, d'extinction des feux et d'utilisation des téléphones.

Pour un bon déroulement

- Chaque élève devra être le digne représentant du collège de Sarre-Union, notamment en matière de respect des personnes (enfants et adultes), des biens d'autrui et des lieux.
- Chaque élève devra respecter les règles en vigueur dans le centre UCPA, notamment en ce qui concerne les modalités de circulation dans le bâtiment (sorties interdites sans accord préalable d'un accompagnateur, respect des étages dévolus aux filles et aux garçons, respect des zones interdites aux élèves...).
- Chaque élève devra respecter scrupuleusement les horaires fixés, notamment en matière de rendez-vous avec les moniteurs, de repas, d'extinction des feux et d'utilisation des téléphones.
- En s'inscrivant au séjour et en signant le contrat moral, chaque élève s'est engagé à respecter tout le fonctionnement et à participer à l'ENSEMBLE des cours et des activités obligatoires qui lui seront proposées: **il n'est donc pas possible d'opter pour un séjour à la carte.**

Pour un bon déroulement

- Chaque élève devra être le digne représentant du collège de Sarre-Union, notamment en matière de respect des personnes (enfants et adultes), des biens d'autrui et des lieux.
- Chaque élève devra respecter les règles en vigueur dans le centre UCPA, notamment en ce qui concerne les modalités de circulation dans le bâtiment (sorties interdites sans accord préalable d'un accompagnateur, respect des étages dévolus aux filles et aux garçons, respect des zones interdites aux élèves...).
- Chaque élève devra respecter scrupuleusement les horaires fixés, notamment en matière de rendez-vous avec les moniteurs, de repas, d'extinction des feux et d'utilisation des téléphones.
- En s'inscrivant au séjour et en signant le contrat moral, chaque élève s'est engagé à respecter tout le fonctionnement et à participer à l'ENSEMBLE des cours et des activités obligatoires qui lui seront proposées: **il n'est donc pas possible d'opter pour un séjour à la carte.**
- L'introduction d'alcool, de cigarettes, de drogue et de boissons « énergisantes » est strictement interdite. Chaque contrevenant sera systématiquement sanctionné et le produit confisqué et remis aux parents au retour.

Pour un bon déroulement

Utilisation des téléphones portables: règlement

- Les téléphones portables seront TOLÉRÉS pour appeler chez soi. **Des créneaux seront prévus à cet effet (généralement entre le goûter et le repas du soir). En dehors de ces moments, les appareils seront collectés et sécurisés par les professeurs accompagnateurs.**
- En cas d'utilisation inadaptée de ce téléphone (prise de photos non-autorisées (prise de photo des professeurs à leur insu, publication de photos sur les réseaux sociaux, tentative de cyberharcèlement ...)) OU de non-respect des horaires de restitution du téléphone, l'équipe organisatrice se réserve le droit DE CONFISQUER temporairement le téléphone, sur une période pouvant aller d'une journée jusqu'à l'intégralité de la durée du séjour.
- Un rapport d'incident pourra être fait au chef d'établissement à notre retour et des sanctions pourront être prises, en fonction de la gravité du manquement au règlement.

Pour un bon déroulement

6 élèves de 3^{ème} vont nous accompagner cette année.

- ➡ Vivront leur séjour au ski comme tous les autres élèves.
- ➡ Cela implique qu'ils devront également respecter les règles de fonctionnement du séjour, notamment en termes d'heure du coucher ET d'utilisation du téléphone portable.
- ➡ Seront mobilisés sur un certain nombre de petites tâches à effectuer sur place, notamment en termes d'aide à l'organisation (distribution des téléphones, surveillance du nettoyage des tables au repas, aide à l'équipement des 5èmes avant de partir au ski)
- ➡ Cet engagement a été ratifié via leur lettre de candidature qu'ils ont dû présenter pour participer au séjour: ils devront s'en souvenir sur place. Nous souhaitons pouvoir compter sur eux pour qu'ils adoptent un comportement RESPONSABLE et EXEMPLAIRE.

La Station et le Centre UCPA

VALLOIRE



- Station de charme ensoleillée, très arborée et animée, Valloire (1450m d'altitude) est un des plus beaux sites de la vallée de la Maurienne, entre les mythiques col du Télégraphe et du Galibier.
- Le domaine skiable s'étend sur 160km de pistes de 1430 m à 2750 m d'altitude !
- 89 pistes de tous niveaux: 17 vertes, 30 bleues, 34 rouges, 8 noires.

Le centre U.C.P.A.



- C'est un centre de 240 places, entièrement rénové avec des chambres de 4 à 6 lits.
- Les chambres sont toutes pourvues de sanitaires (WC + salle de bain) et de rangements. Le linge de lit est fourni.
- Le centre se trouve au pied des pistes = départ skis aux pieds.

- Un local à skis spacieux, chauffé et très bien organisé.
- Une grande pièce à vivre avec de nombreuses distractions et des endroits pour se détendre (coin tv, canapé, billard...).
- Une salle d'activités pour l'après-ski.



La Restauration



- Buffet varié et à volonté (entrée, plat, fromage, dessert)
- Les plats sont copieux et très bien cuisinés.
- Possibilité de prendre des plats « végétarien »
- Un goûter est servi au retour du ski l'après-midi
- Merci de nous contacter pour tout régime alimentaire spécial (allergies)
- **Inutile de doter vos enfants de sucreries ou gâteaux apéro, ils mangeront à leur faim!**

Les Activités

Toutes les activités qui vont vous être exposées ci-après sont OBLIGATOIRES: les élèves devront s'y engager avec **bonne humeur et conviction.**



UNE « JOURNEE-TYPE » à VALLOIRE

Les horaires sont donnés à titre
indicatifs et pourront être
modifiés sur place pour des
questions d'organisation

UNE « JOURNEE-TYPE » à VALLOIRE

- 7h30 : Réveil et petit déjeuner obligatoire
- 9h00 à 9h30 : Départs échelonnés pour le ski
- 12h00 à 13h00 : Pause déjeuner
- 14h00 : Départ SKI
- 16h00 à 16h30 : Retour des pistes + goûter
- 17h30 : Activités + Douche obligatoire
- 19h00 : Dîner
- 20h30 : Animation de la soirée
- 22h00 : Extinction des feux + Silence
- CAS PARTICULIERS :
 - Mercredi après-midi : Repos/souvenirs
 - Vendredi soir : retour

Le Ski Alpin



- 20h de leçons de ski collectives. Les groupes seront établis en fonction du niveau des élèves dans l'activité.
- Encadrement assuré par les moniteurs UCPA, ou par l'Ecole de Ski Français, tous diplômés et reconnus par l'état.
- Passage d'un TEST en fin de séjour pour valider le niveau acquis par l'élève (pioupiou, flocon, étoile, flèche...)

Les animations de fin d'après-midi



- Information sur les métiers de la montagne (parcours avenir)
- Initiation stretching, jeux de société, tournoi de baby-foot

Les animations de fin d'après-midi



- Initiation à la recherche de victimes d'avalanche (balises ARVA).
- Animation musicale (écriture et interprétation d'un hymne du séjour).

La Veillée



- Soirées à thème : Blind-test musical, Quizz, Grands jeux, Olympiades... selon les propositions du centre.
- La Boum du jeudi soir.

LE MATÉRIEL



Pour l'activité SKI ALPIN

RAPPEL

- ⇒ La liste du matériel à prévoir pour le séjour a été distribué à toutes les familles avec le dossier d'inscription.
- ⇒ Elle sera consultable en ligne sur le site du collège (www.college-pierreclaud.com)
- ⇒ La liste qui va suivre est un rappel et regroupe le matériel INDISPENSABLE pour que vos enfants puissent pratiquer confortablement l'activité ski en plein hiver.

Pour l'activité SKI ALPIN

- Le matériel spécifique à la pratique du ski alpin est compris dans le **prix et fourni sur place** : les skis, les chaussures de ski, les bâtons et le casque.
- Un masque de ski pour protéger les yeux du soleil et du froid.
- **2** paires de gants chauds (pas de gants en laine) et une cagoule fine (sous le casque).
- Une veste chaude et imperméable.
- Un pantalon de ski est l'idéal mais il peut être remplacé par un bas de sport chaud (ou collant d'athlétisme chaud) + un pantalon style K-WAY (imperméable).
- 2 paires de chaussettes chaudes et MONTANTES (sous le genou)
- Un petit sac à dos, en cas de pique-nique sur les pistes.
- Une gourde (souple de préférence).
- **Un tube de crème solaire de bonne qualité (OBLIGATOIRE) à indice de protection maximal (UPF50+)**

Pour l'activité SKI ALPIN

Pour équiper votre enfant à moindre coût, pensez à:

- solliciter vos connaissances et/ou les familles des enfants partis les années précédentes
- Consulter les sites de vente d'objets d'occasion (Le Bon Coin, Vinted...)
- Se rendre au Lidl qui organise mi-décembre une vente d'équipements d'hiver à moindre coût, pour un très bon rapport qualité-prix
- Vous tourner vers l'association de parents d'élèves du collège

Pour la vie quotidienne

- La CARTE D'IDENTITE (ou le Passeport) **est OBLIGATOIRE**, sera ramassée par un professeur lors de la montée dans le bus et restituée en fin de séjour.
- Toutes les affaires de rechange nécessaires pour une semaine (pyjama, pantalons, t-shirts, sous-vêtements, chaussettes chaudes, pullovers ou sweat-shirts, ...) en quantité et en qualité (chaleur).
- Des affaires de toilette : gel douche et shampoing, serviettes, dentifrice + brosse à dents, déodorant à bille...
- De quoi écrire et un bloc notes.
- Ne donnez pas trop d'argent de poche car les repas et toutes les prestations sont compris dans le prix (le mercredi après-midi sera dédié aux souvenirs et autres cartes postales).
- **Une MONTRE est OBLIGATOIRE afin de respecter les horaires (les montres connectées seront INTERDITES!)**

Le « médical »

Afin de centraliser les informations médicales et faciliter la prise de médicaments, 1 seul professeur aura la tâche d'administrer les éventuels médicaments à vos enfants.

C'est Mme CINQUINI, professeur d'Histoire-géographie, qui s'en chargera sur place.

Si votre enfant prend un traitement régulier, merci de le sensibiliser au fait de se présenter à heure fixe auprès d'elle, sur place.

En cas de douleur passagère sur place, elle vous contactera par téléphone afin de convenir avec vous de la marche à suivre.

Le « médical »

La législation n'autorisant pas les élèves à être en possession de médicaments à l'école, ni d'en ingérer seul, il faudra suivre la démarche suivante afin de permettre à votre enfant de continuer son traitement médical pendant le stage à La Norma.

- ① Fournir une demande écrite: renseigner le document pré-rempli distribué avec le dossier d'inscription. La demande peut aussi être faite sur papier libre sur le modèle suivant: « *Je soussigné , mère, père ou tuteur, de l'élève en classe de ... donne l'autorisation pour mon enfant de prendre le médicament figurant sur la prescription ci-jointe. »*
- ② Fournir la prescription du médecin et la posologie de chaque produit.
- ③ Dans un sachet transparent, type congélation, AU NOM DE L'ENFANT, vous remettrez l'ensemble (médicaments + prescription+ autorisation) à Mme CINQUINI, le lundi matin, avant le départ.

Autres informations

Pour éviter des angoisses inutiles ou des énervements infondés, nous vous demandons de nous faire confiance pour gérer la situation lorsque votre enfant vous appelle pour vous signaler son mal du pays, pour se plaindre de ses camarades de chambre, des professeurs ou de toute autre chose sur place.

Surmonter ses angoisses parce que les parents sont restés à Sarre-Union, gérer ses relations avec les camarades, apaiser ses frustrations amplifiées par la fatigue font partie intégrante du séjour, notamment dans l'objectif « vie en collectivité ».

Dans 99,99% des cas, il ne s'agit que d'une accumulation de fatigue qui se manifeste par un coup de blues, que nous, accompagnateurs, avons l'habitude de gérer.

En cas de « vrai problème », pas d'inquiétude, un professeur vous contactera par téléphone.

Autres informations

1 fois par jour, les élèves enverront des nouvelles au collège.

Celles-ci seront publiées sur le site du collège dans le « journal du ski ». Vous, les parents, pourrez alors lire les infos du jour et voir quelques photos de la journée écoulée.

Merci d'être tolérant quant à l'heure de publication de ces infos.

Autres informations

En fin de semaine, les élèves auront la possibilité d'acquérir la broche du niveau de ski atteint au test et le livret ESF au prix de 7€ (à confirmer selon le tarif 2026). Ceci n'est pas compris dans le prix de base et n'est pas obligatoire.

Les élèves déjà en possession d'un carnet ESF peuvent le ramener.

Autres informations

Les communes versent une subvention directement aux familles concernées sur présentation de la liste des participants de notre part.

Pour faciliter les choses et celles des communes, nous avons décidé de nous charger des démarches administratives et de récolter un R.I.B. par famille pour les joindre aux listes que nous transmettrons aux communes.

Le « DVD souvenir »...

A la fin du séjour, un DVD souvenir (environ 45min) sera réalisé par Mr STEFFAN, président du FSE, et mis en vente, au prix de 7 €.

Les bénéfices seront intégralement reversés au FSE du collège afin de financer des projets futurs.

Des photos...











Merci pour votre attention !

Des questions ?

L'ensemble du diaporama sera disponible en fin de semaine sur le site du collège.

<http://www.college-pierreclaud.com>